



## INVESTISSEMENTS, PRESENCE HUMAINE ET QUALITE DE SERVICE AU CŒUR DES PROCHAINS CONTRATS STIF-RATP ET STIF-SNCF

Les nouveaux contrats entre le STIF et SNCF et entre le STIF et la RATP seront présentés aux différents Conseils d'administration dans les prochains jours (STIF le 7 octobre, SNCF le 24 septembre et le 9 octobre pour la RATP). Les deux contrats représentent **un engagement de près de 20 milliards d'euros**.

Ces nouveaux contrats confirment la volonté du STIF et des opérateurs RATP et SNCF Transilien de poursuivre leur engagement pour l'amélioration des transports. Les améliorations portent principalement sur l'augmentation de la présence humaine sur le réseau avec **490 agents supplémentaires** qui seront déployés pour renforcer l'accueil et la sécurité des voyageurs et sur **une offre de service au plus près des besoins des voyageurs** (ponctualité, information, sécurité propreté...). Les contrats permettront également aux entreprises de réaliser **12,3 milliards d'euros d'investissements** pour renouveler le matériel roulant et investir dans les gares et les stations.

**Jean-Paul Huchon**, Président de la Région Ile-de-France, Président du STIF

« Aujourd'hui, nous apportons 20 milliards d'euros aux entreprises de transports sur 4 et 5 ans. C'est unique au monde. RATP et SNCF auront les moyens de travailler, d'investir, d'envisager sereinement l'avenir. En échange, nous leur demandons de placer les voyageurs au cœur de leurs préoccupations. C'est un partenariat gagnant/gagnant au service des voyageurs. Nous partageons la même vision sur le long terme et développons une langue commune, des outils communs pour progresser tous ensemble, quotidiennement, sur la régularité, l'information, la sécurité, la propreté... Je ne peux qu'être très satisfait. »

**Elisabeth Borne**, Présidente Directrice Générale de la RATP

« Je suis très heureuse que les négociations que nous avons menées avec le STIF aient pu aboutir à un projet de contrat aussi ambitieux en terme d'investissements et de services. Il va constituer un cap très motivant pour nos équipes au service des voyageurs d'Ile-de-France. Ce contrat doit nous permettre d'aller encore plus loin dans la modernisation des réseaux et l'amélioration de la qualité de service. Il offre à la RATP, aux agents et aux voyageurs une visibilité sur 5 ans, avec un plan d'investissements d'un montant de 8,5 Mds€. Ce contrat va ainsi permettre **plus de services, plus de présence humaine et plus d'offres pour les voyageurs** ».

**Guillaume Pepy**, Président Directeur Général de SNCF Mobilité

« C'est toujours un grand moment pour SNCF que cette entente sur un nouveau contrat avec le STIF. C'est notre plus gros contrat et un accord ambitieux, que ce soit pour les investissements, comme pour les nouveaux services, à destination des franciliens. Avec l'aide de l'Etat, de la Région, des partenaires, et en comptant les investissements en fonds propres de SNCF, ce sont plus de 8,2 milliards d'euros qui seront investis dans l'amélioration du service ferroviaire en Ile de France. C'est un contrat gagnant pour nos voyageurs car très exigeant sur la qualité de services, gagnant pour SNCF Transilien car il lui donne les moyens pour relever ce défi.

Les quatre prochaines années vont être primordiales pour répondre aux exigences d'un trafic toujours plus dense et je peux vous assurer que les 26 000 agents de SNCF d'Ile de France sont et seront mobilisés. »

**Pierre Serne**, Vice-Président de la Région Ile-de-France, Vice-Président du STIF

« Dans un contexte budgétaire contraint partout en France, nous réussissons en Ile-de-France, à travers ces contrats gagnant/gagnant, à proposer aux usagers franciliens une offre de transports en augmentation et des investissements massifs pour développer le réseau. Je ne peux que m'en réjouir et je fais confiance aux opérateurs pour qu'ils assurent une qualité de service irréprochable aux voyageurs. »

**Sophie Mougard**, Directrice Générale du STIF

*« Je me félicite, avec l'ensemble des équipes du STIF qui y ont participé, de l'aboutissement de ces négociations que nous avons conduites en étant guidées par les besoins des voyageurs. Ces contrats doivent permettre aux opérateurs RATP et SNCF de mettre en œuvre un projet de service ambitieux en termes d'offre de transport, de qualité de service et de présence humaine. Pour cela, le STIF accroît son engagement financier (20 milliards d'euros en fonctionnement) et accompagne les entreprises dans un plan de plus de 12 milliards d'euros pour développer et moderniser le réseau ».*

## ■ Contrat STIF – RATP

Le STIF et la RATP vont présenter un projet de contrat à leurs conseils d'administration qui couvrira la période 2016-2020. Ce sont plus de **11 milliards d'euros** que le STIF versera à l'entreprise sur la période du contrat pour réaliser des services de transports pendant les 5 prochaines années. Ces concours permettront également à l'entreprise de poursuivre le programme d'investissement massif engagé dans le matériel roulant (trains, tramways, métros et bus), les gares, les stations.

- Avec les subventions supplémentaires du STIF, de la Région Île-de-France, de l'Etat, des collectivités locales et les fonds propres de la RATP (4,2 milliards d'euros) **c'est un niveau d'investissements record** qui va être mis en œuvre afin d'accélérer le renouvellement et la modernisation du matériel roulant et du réseau : **8,5 milliards d'euros** sur la période.
- Des mécanismes incitant l'entreprise à produire **une offre au plus près des voyageurs** et notamment
  - o un suivi plus fin de la ponctualité sur le RER A et B avec une incitation financière calculée mois par mois et qui distingue heures de pointes et heures creuses,
  - o un meilleur suivi du respect des arrêts réels en gare,
  - o un renforcement des moyens affectés au bus afin de renforcer la régularité. Dès à présent, la RATP a prévu de recruter près de **160 machinistes supplémentaires** pour les 40 lignes qui rencontrent le plus de difficultés.
- **Des services en plus** afin de répondre aux attentes des voyageurs :
  - o renfort de la présence humaine avec **200 agents en plus** dans les équipes d'accompagnement des bus de nuit et d'agents du GPSR,
  - o ce contrat est également l'occasion d'affirmer l'engagement de la RATP d'une présence d'agents, au contact des voyageurs, dans toutes les stations et dans toutes les gares, de l'ouverture à la fermeture, avec des équipes mobiles pour renforcer cette présence humaine là où cela est utile,
  - o un déploiement de **l'information voyageur en temps réel**, tout mode et transporteur confondu et sur tous les quais et dans toutes les gares et stations.
- **Une volonté partagée de poursuivre les renforts d'offres de transport** avec une enveloppe de 125 millions d'euros sur la durée du contrat.
- **Une ambition renforcée en termes de transition énergétique** avec entre autre un objectif de 50% du parc d'autobus propre en 2020 et 100% électrique ou GNV Bio-Gaz à l'horizon 2025.

## ■ Contrat STIF – SNCF

Le STIF et SNCF vont présenter un projet de contrat à leurs conseils d'administration qui couvrira la période 2016-2019. Ce sont plus de **9 milliards d'euros** que le STIF versera à l'entreprise sur la période du contrat pour réaliser les services de transports pendant les 4 prochaines années et mettre en œuvre les investissements.

- Avec les subventions supplémentaires du STIF, de la Région Ile-de-France, de l'Etat et des collectivités locales **ce sont 3,8 milliards d'euros d'investissements** pour accélérer le renouvellement et la modernisation du matériel roulant et pour les gares d'Île-de-France.
- **Des services en plus** en termes notamment de sécurité et **de présence humaine dans les gares**. Au total, ce sont près de **240 agents en plus** (SUGE, agents en gare) et **50 médiateurs supplémentaires** afin d'augmenter la présence humaine et le niveau de sécurité sur l'ensemble du réseau.
  - dans toutes les grandes gares (représentant 85% des voyageurs), la présence humaine est effective jusqu'au dernier train. Dans les plus petites gares, les plages d'ouverture restent inchangées, mais le service est renforcé en soirée grâce à la présence d'équipes mobiles attitrées à 4 à 6 gares maximum,
  - grâce à un nouveau système de supervision, les équipements facilitant l'accessibilité des gares (escaliers mécaniques, ascenseurs) seront pilotés à distance, leur garantissant ainsi une meilleure disponibilité,
  - les personnes à mobilité réduite pourront bénéficier d'une assistance sans réservation préalable de 6h30 à 20h00 sur toutes les gares SNCF rendues accessibles (87 aujourd'hui, 189 en 2019).
- Un déploiement de **l'information voyageur en temps réel**, tout mode et transporteur confondu et sur tous les quais et dans toutes les gares.
- Des mécanismes incitant l'entreprise à produire **une offre au plus près des voyageurs** et notamment :
  - une meilleure information sur les modifications de desserte des trains en cas de perturbations,
  - un suivi plus fin de la ponctualité, avec une incitation financière calculée mensuellement sur toutes les lignes et une information sur la distinction heures de pointes et heures creuses,
  - une meilleure prise en compte de la notion de « branche » pour le calcul de la ponctualité pour se rapprocher du vécu des voyageurs.
- **Une meilleure coordination avec SNCF Réseau** afin que les travaux nécessaires soient menés en anticipant plus finement les moyens nécessaires à la prise en charge des voyageurs (interruption de trafic et substitution).

## CONTACTS PRESSE

- STIF : Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 / [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)
- Région Île-de-France : William Beuve-Méry, 01 53 85 66 50 / [William.BEUVE-MERY@iledefrance.fr](mailto:William.BEUVE-MERY@iledefrance.fr)
- RATP : Steve Viala, 01 58 78 37 37 / [servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr)
- SNCF : Ghislaine Collinet, 01 85 56 50 26 / [ghislaine.collinet@sncf.fr](mailto:ghislaine.collinet@sncf.fr)